

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

Délibération n° :

DL 55/2020

Objet :

Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant du syndicat à l'association « ADEZAC »

L'an deux mil vingt,

Le lundi 21 septembre 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme ARNOULD Laure (suppléante - CCHVC)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. ESCANDE (suppléant - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant - CPS)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

- M. TRAMONI (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur LECLERC (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) représenté par M. JEANNOT (suppléant - CPS) ;
M. BAY (titulaire - CCHVC) représenté par Mme ARNOULD (suppléante CCHVC) ;
Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) représenté par
M. ESCANDE (suppléant - CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire - CPS) représenté par
M. BIZEBARD (suppléant - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY
(titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS)
; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ
(titulaire - CPS) ; M. PANDZOU (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire -CCHVC)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

Délibération DL55/2020

Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant du syndicat à l'association « ADEZAC »

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5711-1,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu la délibération DL27/2020 du 23 juillet 2020 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la note de présentation,

Considérant l'intérêt que présente cette adhésion pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse dans le cadre du développement du Parc d'Activités de Courtaboeuf,

Considérant les candidatures de Monsieur **TRICKOVSKI Igor** en tant que représentant,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Désigne Monsieur TRICKOVSKI Igor** pour représenter en qualité de titulaire le SIOM de la Vallée de Chevreuse au sein des instances de l'association ADEZAC,
- **Autorise** le Président, Monsieur VIGIER Jean-François, à signer les différents actes nécessaires à l'adhésion du Syndicat à l'association ADEZAC,
- **Accepte** de régler, chaque année, la cotisation relative à cette adhésion, soit pour l'année 2020 : 580 €,
- **Dit** que les crédits correspondants figurent au budget primitif 2020, secteur public en section fonctionnement, article 628 1 concours divers – cotisations.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **30 SEP. 2020**
Affichée le : **30 SEP. 2020**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL55_2020
Date de la décision:	2020-09-21 00:00:00+02
Objet:	Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant du syndicat à l'association « ADEZAC »
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20200921-DL55_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20200921-DL55_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1063
nom original: dl55.pdf	application/pdf	136958
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20200921-DL55_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	136958
nom original: note présentation dl55.pdf	application/pdf	56892
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20200921-DL55_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	56892

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2020 à 11h27min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2020 à 11h30min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2020 à 11h30min16s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 septembre 2020 à 11h37min03s	Recu par le MIAT le 2020-09-30